

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 31 JUILLET 2014

❧❧❧

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Araceli ETCHENIQUE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE

Délégations de vote :

- M. Gérard ROSENTHAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA
- M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. David CORBIN
- M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Rosine CARDON
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Valérie SARTOLOU
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

❧❧❧

18 - CENTRE D'EXCELLENCE SPORTIVE ESCALADE POUR

OLORON SAINTE-MARIE

Madame Valérie SARTOLOU expose que, par délibération en date du 25 juin 2014, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un pan d'escalade dans la structure artificielle d'escalade afin de répondre aux exigences du Centre d'Excellence Sportive.

Après concertation avec les financeurs, il paraît opportun d'inscrire l'opération dans un projet global intégrant notamment la réalisation de deux vestiaires pour la structure.

Le montant de l'opération « pan d'escalade » reste arrêté à 60 000 € H.T., la réalisation de deux vestiaires est estimée à 250 000 € H.T.

.../...

Le plan de financement suivant peut être envisagé.

	PLAN DE FINANCEMENT				
	CNDS	CRA	CG	FFME	Ville
Pan d'escalade	10 %	20 %	20 %	25 %	25 %
60 000 € H.T.	6 000 €	12 000 €	12 000 €	15 000 €	15 000 €
Vestiaires S.A.E.	10 %	20 %	20 %		50 %
250 000 € H.T.	25 000 €	50 000 €	50 000 €		125 000 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires,
- **SOLLICITE** les aides telles qu'exposées,
- **PRECISE** que la Commune se substituera aux financeurs dans la mesure où les aides auprès de nos partenaires n'étaient pas obtenues.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 31 juillet 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 05/ 08/ 2014

Hervé LUCBÉREILH